

LES POUVOIRS DE POLICE DU MAIRE

Mardi 7 juillet 2026

OBJECTIFS :

- Comprendre les fondamentaux juridiques du pouvoir de police du maire.
- Identifier les différents domaines concernés (sécurité, salubrité, tranquillité publique).
- Savoir rédiger un arrêté de police conforme.
- Apprécier les limites du pouvoir de police et les risques de contentieux.
- Connaître les relations avec les forces de l'ordre et les autres autorités.

CONTENU :

- Définition et caractéristiques de la police administrative et police judiciaire.
- Police municipale et polices spéciales (circulation, funéraire, bruit...).
- Procédure de rédaction, publication et contrôle des arrêtés de police.
- Cas d'urgence, pouvoirs de substitution du préfet.
- Responsabilité du maire en cas de défaillance ou d'abus de pouvoir.

LIEU DE LA FORMATION

Néfiach

de 9h00 à 17h00

*Salle des fêtes - Place du Foirail
66170 Néfiach*

Formatrice :
Delphine Joubes

Durée : 6 heures (1 jour)
15 élus

INSCRIPTION



Inscription par le DIF Elus
pour un financement
par la CDC
[Cliquez ici](#)



Inscription auprès de l'AMF66
pour un financement
par la collectivité
[Cliquez ici](#)